



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31166

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les propositions de l'Association des paralyés de France afin de contribuer à garantir aux personnes handicapées le respect de leur dignité et l'exercice de leurs droits de citoyens. En effet, les personnes handicapées motrices représentent 1,5 million de personnes dans notre pays et restent pour beaucoup tributaires de leur entourage. C'est pourquoi cette association demande que soient créés des postes d'auxiliaires de vie et que soit revalorisée l'allocation aux adultes handicapés. En outre, il conviendrait d'aménager davantage l'accès aux transports collectifs et d'améliorer les conditions et modalités d'attribution des aides techniques. Il lui demande si elle compte répondre favorablement à l'ensemble de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31166

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3407